



## Point un inscrit à l'ordre du jour non voté en AG

Par **Jean Nemard**, le **19/12/2018** à **08:22**

Un point inscrit à l'ordre du jour de notre AG n'a pas fait l'objet d'un vote : cela est-il une faute du syndic ? Peut-on lui demander d'organiser à ses frais une nouvelle AG pour que ce point soit voté ?

Par **youris**, le **19/12/2018** à **09:09**

bonjour,

ce n'est pas la faute du syndic mais celle du président de votre A.G.

Le syndic n'est que le secrétaire de l'A.G., la personne qui mène les débats est le président, c'est à lui qu'il faut demander pour quelle raison, ce point prévu à l'O.D.G. n'a pas été discuté et voté.

salutations